

LE LIEN BLEU N° 47**FÉVRIER - MARS 2025****Edito**

Nous sommes heureux de vous présenter ce nouveau numéro dont l'humeur printanière ne saura vous échapper. Les jours rallongent et le printemps, que nous attendons avec impatience, est de bon augure pour vous présenter le programme de ce premier semestre.

Le 18 mars prochain, nous aurons le plaisir de remettre notre « Prix du Civisme pour la jeunesse » aux classes de troisième du lycée français Jean Monnet de Bruxelles et à leur professeur d'histoire-géographie, M. David Laboux.

Venez manifester votre soutien aux élèves des classes de troisième pour leur implication exemplaire dans le devoir de mémoire de la Shoah et la mémoire de nos soldats et résistants des deux guerres mondiales.

Le 15 avril, Monsieur Lapeyre de Cabanes, ambassadeur de France auprès du royaume de Belgique, invitera les membres de notre association et leurs conjoints à une réception à la résidence de France à Bruxelles.

Le 22 mai se tiendra notre assemblée générale au Club Prince Albert à Bruxelles. C'est un moment important dans la vie de notre délégation qui nous permet de vous relater les activités de l'année écoulée et de dialoguer avec chacun d'entre-vous.

Vous êtes cordialement invités à participer à ces trois rendez-vous et nous espérons avoir le plaisir de vous y revoir.

Vous trouverez les détails en page 2 de notre revue.

**3 décembre 1963**

La création de l'ordre national du Mérite le 3 décembre 1963 résulte d'une large réforme du système des décorations engagée en 1958 par le grand chancelier de l'époque, le général Catroux, avec l'appui du général de Gaulle, dans une France en pleine modernisation.

Déjà fondateur de l'ordre de la Libération pendant la Seconde Guerre mondiale, le général de Gaulle s'est impliqué tout particulièrement dans la création de ce nouvel ordre. Il lui assigne quatre objectifs :

Consolider l'unité nationale, cinq ans après la fondation de la V^e République – Revaloriser la Légion d'honneur qui souffrait d'une inflation du nombre des décorés à la suite des grands conflits du XX^e siècle – Harmoniser et simplifier les distinctions honorifiques – Hiérarchiser l'échelle des mérites avec une nouvelle distinction, complémentaire, réservée aux mérites réels reconnus plus tôt...

Source : <https://www.legiondhonneur.fr>

**Pour mémoire : changement d'heure**

Le basculement vers l'heure d'été aura lieu
le dimanche 30 mars 2025
(à 2 h du matin, il sera 3 h)



A vos agendas !

Mardi 18 mars *Prix du Civisme*

- **10 h 30 au lycée Jean Monnet**
9, avenue du Lycée Français à Uccle

En présence de son SE Monsieur Xavier Lapeyre de Cabanes, ambassadeur de France auprès du royaume de Belgique,

de SE Madame Isabelle Rome, ambassadrice pour les droits de l'homme, chargée du devoir de mémoire relatif à la Shoah,

et de Madame Olivia Richard, sénatrice des Français établis hors de France,

M. Daniel Gachet, président de la délégation de Belgique de l'ordre national du Mérite, remettra le prix du civisme pour la jeunesse aux classes de troisième du lycée français de Bruxelles.

- **12 h 30 déjeuner**

au restaurant « La Cité du Dragon », chaussée de Waterloo 1022 à Uccle (parking privé sous le restaurant)

Participation : 45,00 € à régler avant le 14 mars au compte BE67 3631 4697 9187

Mardi 15 avril à 18 h *Réception à la résidence de France*

L'invitation nominative vous sera adressée, par mail, directement par l'ambassade.

Jeudi 22 mai à 11 h *Assemblée générale*

La convocation comprenant les détails horaires et repas vous sera adressée courant avril.

La représentation politique des Français de l'étranger

Les Français de l'étranger sont largement représentés dans les institutions politiques françaises, tant au Parlement qu'au sein d'instances qui leur sont propres.

La représentation parlementaire

Les Français de l'étranger sont représentés au Sénat depuis 1946. De 3 au départ, ils sont aujourd'hui 12 sénateurs des Français établis hors de France, élus pour 6 ans. Leur circonscription s'étend au monde entier.

Depuis 2012, 11 députés des Français de l'étranger complètent le dispositif et siègent à l'Assemblée nationale, élus pour 5 ans (sauf dissolution !), chacun représentant une circonscription, de taille variable puisque ce ne sont pas les territoires qui sont pris en compte mais le nombre de Français qui y sont établis.

Les institutions propres aux Français de l'étranger

Les élus de proximité

Les 443 conseillers des Français de l'étranger, répartis dans 130 circonscriptions à travers le monde, se réunissent au sein de conseils consulaires (un par circonscription, parfois un conseil consulaire peut être compétent pour plusieurs pays). Ils sont élus pour 6 ans au suffrage universel direct, et sont au nombre de 7 pour la Belgique, de toutes tendances politiques.

Vos élus



Ce sont des élus de proximité, membres de droit des conseils consulaires (auxquels, malgré leur dénomination qui prête à confusion, ne participe aucun agent du consulat), avec voix délibérative. Tous les sujets intéressant les Français de la circonscription sont de leur compétence : interface



avec l'ambassade et le consulat, enseignement et bourses, protection sociale, anciens combattants, etc.

Enfin, en tant que grands électeurs, ils forment avec les délégués consulaires (qui n'ont pas d'autre rôle) l'essentiel du corps électoral des sénateurs établis hors de France.

Bien qu'essentiels à la vie démocratique au sein de la circonscription, ils sont mal connus par les expatriés, ce qui explique un taux relativement faible de participation électorale.

L'Assemblée des Français de l'étranger (AFE)

Successeur du Conseil supérieur des Français de l'étranger créé en 1950, elle est composée de 90 conseillers, élus par et parmi les 443 conseillers des Français de l'étranger, au sein de 15 circonscriptions à travers le monde. Ils ont un mandat de 6 ans.

Le rôle de l'AFE est de donner des avis au Gouvernement sur les questions intéressant les Français de l'étranger, ainsi que depuis peu sur les dispositions du projet de loi des finances et du financement de la sécurité sociale intéressant les Français expatriés.

Elle est saisie par le Gouvernement (trop rarement !) ou intervient de sa propre initiative (le plus souvent).

Les députés et sénateurs relaient ses propositions, motions, résolutions et vœux auprès du Parlement.

Au total, les Français établis hors de France, quoiqu'on en dise et même s'ils ne sont pas toujours considérés comme des Français à part entière ni toujours écoutés, sont, par rapport à de nombreux pays voisins, bien représentés au sein du débat démocratique national.



20 mars 2025

Journée internationale de la francophonie

La journée internationale de la francophonie est célébrée dans les pays francophones mais aussi dans ceux où la langue française est moins répandue. Des centaines d'événements sont ainsi organisés pour mettre en lumière la diversité et la vitalité de la Francophonie.

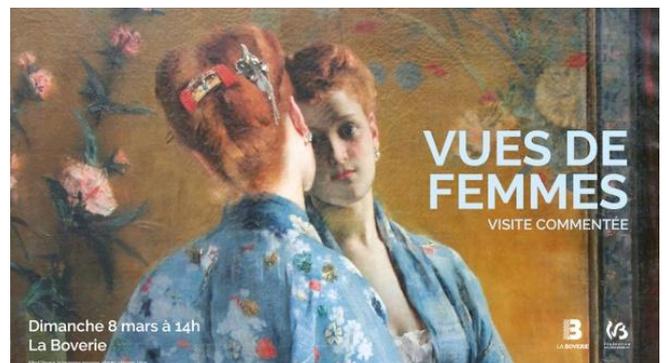
Cette date fait référence à la naissance, le 20 mars 1970 à Niamey (Niger), de l'Agence de coopération culturelle et technique, qui allait devenir ensuite l'Organisation internationale de la francophonie.

La thématique choisie cette année, « Je m'éduque, donc j'agis », fait référence à l'éducation au sens général : un accès à une éducation de qualité pour toutes et tous, notamment dans un monde où les avancées technologiques redéfinissent nos repères, contribuent au développement durable et à la paix, en formant des générations engagées et responsables.

Journée internationale des droits de la femme au musée de la Boverie à Liège

Dans le cadre de la Journée internationale des droits de la femme, le musée de la Boverie à Liège propose de partir à la découverte des femmes peintres ou modèles présentes dans la collection des Beaux-Arts.

Jusqu'au XVIII^e siècle, le métier de peintre, soumis aux réglementations des corporations professionnelles, est exclusivement réservé aux hommes. Avec



le siècle des Lumières et les révolutions, certaines femmes, issues de milieux nobles et bourgeois, ont

accès à la pratique de la peinture. Elles restent toutefois une petite minorité à se faire une place. Avant le XIX^e siècle, les femmes modèles sont le plus souvent soit anonymes, endossant les rôles féminins de la grande peinture, soit des épouses, filles ou maîtresses des commanditaires.

C'est au XIX^e siècle que le statut de la femme modèle change. Alors que les bourgeoises se font portraiturer dans leur intimité, de jeunes femmes issues de la rue ou fréquentant les cercles artistiques des peintres deviennent des modèles traités pour elles-mêmes et pour les expérimentations picturales que permet le traitement de leur corps. Certaines deviennent ainsi des « figures » de la vie artistique parisienne.

Informations pratiques : samedi 8 mars à 14 h
<https://www.laboverie.com/>

Le carnaval de Binche

Le carnaval de Binche est un événement annuel qui se déroule à Binche, dans le Hainaut, en Belgique, le dimanche, le lundi et le mardi précédant le mercredi des Cendres .

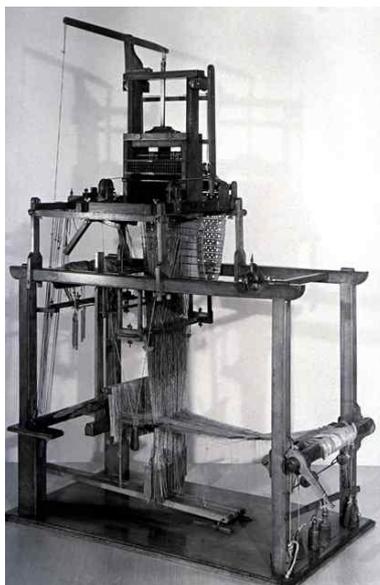


L'histoire du carnaval remonte environ au XIV^e siècle et il est aujourd'hui l'un des plus connus parmi ceux qui se déroulent simultanément en Wallonie.

Les artistes connus sous le nom de *Gilles* portent des costumes élaborés aux couleurs nationales rouge, noir et jaune. Pendant le défilé, ils lancent des oranges sur la foule.

Depuis 2003, l'événement est reconnu comme chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'UNESCO et il est également inscrit au patrimoine immatériel de la Communauté française de Belgique.

Le saviez-vous ?



Le métier Jacquard est un métier à tisser mis au point par le Lyonnais Joseph Marie Jacquard avec l'aide du menuisier Jean-Antoine Breton en 1801, premier système mécanique programmable avec cartes perforées.

La machine Jacquard combine les techniques des aiguilles de Basile Bouchon, les cartes perforées de Falcon et du cylindre de Vaucan-

son. La possibilité de la programmer, par utilisation de cartes perforées, fait qu'il est parfois considéré comme l'ancêtre de l'ordinateur ou du robot.

Les cartes perforées guident les crochets qui soulèvent les fils de chaînes. Elles permettent de tisser des motifs complexes.

En parler lyonnais, ce métier est parfois appelé *bistanclaque*.

Les métiers Jacquard traditionnels sont encore utilisés pour des motifs complexes comme le brocart ou le damas.

Loin d'être un objet de musée, le métier Jacquard n'a pas cessé d'être utilisé et amélioré.

De nos jours, les métiers Jacquard, de grandes dimensions et entièrement automatisés, produisent la plupart des tissus à motifs pour l'habillement, l'ameublement, le linge de maison, etc.



https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9tier_Jacquard

RÉDACTION ET MISE EN PAGE
MARTINE DÉSIRANT ET GEORGES-FRANCIS SEINGRY